



## Pays : République de Guinée

### Projet d'appui à la Modernisation de l'Administration Publique

**Effet(s) de l'UNDAF :** Les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats.

**Effet(s) escompté(s) du Programme de Pays (CPD) :**

*(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)*

1. Les prestations des services publics sont améliorées

**Produit(s) escompté(s) du Programme de Pays (CPD) :**

*(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)*

1. La transparence dans le fonctionnement de l'administration publique est renforcée par la mise en œuvre d'un système intégré de gestion administrative et financière, l'interconnexion des départements clés en réseau, la dématérialisation des documents administratifs, l'automatisation de la partie opérationnelle de l'Etat;
  - 1.1. Réalisation d'un diagnostic participatif et d'une réflexion sur les conditions et moyens de conduire une informatisation coordonnée et cohérente de l'administration;
  - 1.2. Définition des orientations politiques, du choix des moyens, de la définition des tâches et des applications, de la normalisation des équipements et des systèmes d'information ;
  - 1.3. Fixation d'un cadre légal précis avec une délimitation des rôles, des responsabilités entre l'instance chargée de la politique de régulation et celle chargée de l'exécution ;
  - 1.4. Optimisation de l'allocation des ressources du budget de l'Etat aux différents secteurs de l'Administration centrale et déconcentrée ainsi que les subventions aux collectivités locales ;
  - 1.5. Renforcement des capacités dans la mobilisation et la sécurisation des recettes, l'exécution et le suivi de dépenses, la gestion des personnels de l'Etat et le contrôle de la gestion publique ;
  - 1.6. Création d'une mémoire électronique de l'Etat, par la numérisation de documents et archives ;
  - 1.7. Renforcement des capacités des cadres nationaux par la formation de spécialistes et des utilisateurs, le développement d'outils pédagogiques et l'organisation d'ateliers techniques avec l'appui d'intervenants nationaux et internationaux ;
2. Appropriation et promotion des TIC à travers le système d'informatisation de l'administration (SIAG) et l'organisation de tables rondes avec toutes les parties prenantes (public, privé, OSC).

**Résultats attendus**

- a) Un rapport diagnostic sur les dysfonctionnements et l'analyse critique de l'existant formulé ;
- b) L'atelier national et 7 ateliers régionaux de validation du rapport déposé ;
- c) Un projet pilote d'informatisation des secteurs clés choisis par le gouvernement ;
- d) Eléments de base permettant d'élaborer rapidement un plan national cohérent d'informatisation de l'administration ;

**Partenaire de réalisation :**

- Institution de tutelle signataire : Cabinet du Premier Ministre
- Partenaire d'exécution : Système d'Informatisation de l'Administration Guinéenne (SLAG)

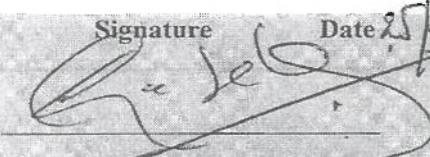
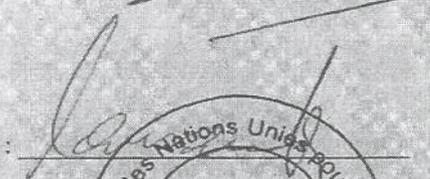
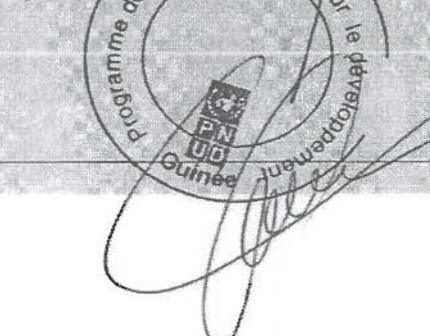
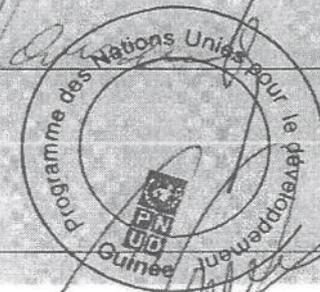
**Autres partenaires : Nationaux :** Ministère l'Economie, des Finances et du Plan, Ministère de l'Emploi et de la Réforme Administrative, Ministère du Contrôle Economique et Financier, de l'Ethique et de la Transparence, Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Secrétariat Général du Gouvernement, Secteur privé, Collectivités.

**Internationaux:** Banque Mondiale, USAID, Union Européenne, BAD, Coopération Française.

**PAGE DE SIGNATURE**

**Période couverte par le Programme :** 2007- 2010  
**Composante du Programme :** Appui à l'amélioration de la Gouvernance et au renforcement des capacités  
**Titre du projet :** Appui à l'amélioration du Système d'Informatisation de l'Administration Guinéenne  
**Code du projet :** GIN 00059086  
**Durée du projet :** 3 ans (Janvier 2008- Août 2010)  
  
**Modalité d'exécution :** Exécution Directe (DEX)

**Budget estimatif Trust Fund (en \$ US):** 1 430 000  
**Sources :**  
  
**Ressources allouées :**  
- Ressources ordinaires PNUD :  
- Gouvernement (en nature) : bureaux fonctionnels  
  
**Ressources à mobiliser :** 250 000 USD

Approuvé au nom de :	Signature	Date	Nom/Titre
Gouvernement :		25/01/08	Maître Abdoul Kabélé Camara Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine Et des Guinéens de l'Étranger
Partenaire de réalisation :			M. Lansana Kouyaté Premier Ministre
PNUD :	 		Mme Mbaranga Gasarabwe Représentant Résident

## Description sommaire

La crise économique, politique et sociale qui a secoué la Guinée au début de l'année 2007 a mis en lumière des déficits importants de capacités de l'Etat. Les citoyens mettent en cause l'inefficacité des services publics, la mauvaise gestion des fonds publics, l'insécurité, la précarité et le chômage des jeunes. Pour apporter des réponses aux défis qui sont posés par l'Etat doit créer les conditions pour faciliter le changement avec une plus grande efficacité et de transparence au niveau national.

C'est dans ce contexte que le nouveau Gouvernement a été mis en place, sous la conduite d'un Premier Ministre de consensus. Les objectifs prioritaires du nouveau Gouvernement visent, entre autres : i) la mobilisation des ressources nécessaires au développement des infrastructures et la fourniture des services sociaux de base (eau, électricité, santé, transports), ii) la promotion du dialogue politique et social ainsi que l'application des accords avec les partis politiques en vue d'un déroulement correct et transparent du processus électoral, et iii) la promotion de la bonne gouvernance et l'amélioration des services publics.

L'impact des actions publiques sur l'économie et la pauvreté dépend de la capacité du gouvernement à améliorer sa performance à travers l'instauration d'un nouveau mode de gestion des budgets au sein des administrations reposant sur une culture de responsabilité des gestionnaires ainsi que de nouveaux systèmes d'information.

Les technologies de l'information et de la communication sont un outil formidable de réduction de la pauvreté par le fait qu'elles peuvent avoir un impact appréciable dans le cadre de la bonne gouvernance et de la performance de la gestion administrative et financière de l'Etat et de ses services déconcentrés.

Le projet permet, par la bonne utilisation de cet outil, de concilier les impératifs de traitement de l'information, de communication entre les différents intervenants pour rendre l'information utile et disponible. Il s'agit donc de : 1) faire un état de l'environnement à informatiser et concevoir une stratégie et des mécanismes nécessaires à l'amélioration de la productivité de l'administration ; 2) élaborer un schéma directeur national d'informatisation destiné à centraliser et à sécuriser les informations en vue d'une exploitation cohérente ; 3) développer des outils pédagogiques adaptés et organiser des formations de formateurs, de spécialistes et des utilisateurs ; 4) renforcer les activités des réseaux ouverts d'échange et de partage de l'information ; 5) faciliter l'accès des Communautés Rurales de Développement et des communes urbaines aux centres d'information et de communication de l'administration.

## I. Analyse de la situation et justification du projet

La Guinée traverse un contexte particulièrement difficile, marqué par un effondrement de l'économie nationale et de fortes tensions politiques et sociales. En dépit des immenses potentialités du pays, les faiblesses dans la gestion publique (mauvaise gestion des ressources publiques, aggravation de la corruption, etc.) et la baisse drastique des financements extérieurs ont conduit à un effondrement de l'économie nationale et à une nette aggravation de la pauvreté au cours des 5 dernières années. Ainsi, l'incidence de la pauvreté au niveau national est passée de 49% en 2002 à 53,6% en 2006. A cela s'ajoute la forte dégradation de l'offre des services publics essentiels (eau potable, électricité, transports, etc.)

La crise économique, politique et sociale qui a secoué le pays en ce début d'année 2007, a mis en lumière des déficits importants de capacités de l'Etat. La grève nationale suivie de l'instauration de l'état d'urgence qui a paralysé tout le pays, pendant deux mois a mis en évidence deux aspirations fortes : un désir d'émancipation et un besoin d'égalité et de justice. Les guinéens unanimement mettent en cause l'inefficacité des services publics, la mauvaise gestion des fonds publics, l'insécurité, la précarité et le chômage des jeunes. Ils exigent un changement de gouvernance avec plus d'efficacité, de responsabilité et d'obligation de rendre des comptes.

Trois caractéristiques essentielles sont à retenir dans le renforcement de capacités : 1) il existe toujours des capacités locales à renforcer et elles doivent constituer le point de départ des travaux de renforcement des capacités ; 2) l'amélioration des capacités doit aller de pair avec l'exercice d'un leadership politique qui permet aux différents acteurs d'interagir dans l'introduction et l'appropriation des technologies de l'information dans le pays ; 3) le renforcement des capacités doit contribuer non seulement à la modernisation de l'administration tant sur le plan organisationnel que sur le plan des procédures de travail et des mécanismes d'échange d'information ; 4) l'amélioration des systèmes de communication des structures administratives et à moindre coût ; 5) l'échange plus facile avec les partenaires sur le plan régional et international sur des projets de coopération bi et multilatérale.

C'est ainsi que le Gouvernement de consensus mis en place prône ce changement en mettant en place une administration moderne, centrée sur les besoins du citoyen tout en réintégrant sa complexité en son sein pour la rendre plus simple d'usage, réactive et efficace.

La bonne gestion administrative de l'Etat est au cœur de la stratégie de la croissance et de la réduction de la pauvreté dans le DSRP2. Pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) l'instauration d'un nouveau mode de gestion administrative reposant sur une culture de responsabilité des gestionnaires et la mise en place des nouvelles procédures de suivi des dépenses à travers un système d'informatisation intégré est nécessaire.

## 1.1 Diagnostic de la Situation

La Guinée a démarré en 2004, un projet d'appui au « Système d'Informatisation de l'Administration Guinéenne » en abrégé « SIAG ». Les actions diversifiées de l'USAID et du PNUD ont permis jusqu'à présent d'appuyer l'accès à Internet de 7 Ministères et de 3 institutions républicaines (la Cour Suprême, le Conseil Economique et Social et l'Assemblée Nationale). L'UNFPA a appuyé l'achat de V-SAT dans quatre capitales régionales pour équiper les centres d'écoute pour la jeunesse (CECOJE). L'Union Européenne a équipé le Centre de Formation et de Documentation Judiciaire. Le projet conjoint de réhabilitation et de réinsertion de la Guinée Forestière prévoit d'aider à l'installation d'un V-SAT au Gouvernorat de N'Zérékoré. Le projet d'appui aux élections législatives, phase 1, prévoit un investissement important en équipements informatiques et matériels de communication pour améliorer l'enregistrement des électeurs sur les listes électorales. Le PNUD prévoit d'installer des V-SAT dans les 4 capitales régionales du pays pour appuyer la diffusion des informations de proximité. Toutes ces initiatives ont été relativement peu coordonnées.

La situation de la Guinée dans le domaine de l'introduction et de l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication est caractérisée par plusieurs lacunes dont entres autres : 1) l'incohérence des approches (manque de vision stratégique) ; 2) l'inexistence de stratégie politique clairement définie ; 3) l'inexistence du cadre légal et réglementaire pour la promotion des TIC ; 4) l'insuffisance des infrastructures d'accès à l'information administrative et financière ; 5) l'absence de plate-forme de concertation entre acteurs (public, privé) ; 6) la faiblesse d'interconnexion entre opérateurs nationaux et l'inexistence de point d'échange de données entre fournisseurs d'accès à l'Internet ; 7) la cherté des infrastructures et des équipements et l'instabilité de l'énergie électrique ; 7) l'approvisionnement anarchique et le manque de normalisation des équipements informatiques et de réseau ; 8) l'incohérence et le manque de coordination de l'appui des partenaires au développement ; 9) l'insuffisance des ressources humaines qualifiées dans le domaine des TIC.

Les départements de l'Administration Guinéenne ont souvent fonctionné en « silos », ils communiquent peu, partagent peu et évoluent difficilement. L'Administration publique est caractérisée aussi dans son ensemble par une gestion financière lourde, une gestion du personnel peu efficace et une gestion budgétaire aux résultats mitigés. Le tout, entraînant la corruption, le détournement, l'intermédiation, la pauvreté, la dégradation sociale. Le citoyen est mal servi et mal informé, l'entrepreneuriat et la création d'emplois sont muselés, le coût de l'accès à l'information est élevé.

L'impact des TIC dans le travail productif de l'administration et du privé est peu palpable même s'il existe par endroit des acteurs performants et des applications isolés pour satisfaire les besoins immédiats et ponctuels de gestion de l'information et de la communication.

D'une façon générale, l'administration publique ne dispose pas d'instruments modernes de numérisation et d'archivage des documents. En matière de gestion administrative et financière, on peut noter les insuffisances suivantes :

- L'inadéquation entre les objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté, les politiques sectorielles et les budgets des départements ;
- L'inexistence d'un système intégré de gestion informatisé des finances publiques (module de préparation budgétaire, connexion des ministères et institutions à la chaîne des dépenses, interconnexion entre le niveau central et le niveau déconcentré, interconnexion des fichiers fonction publique et solde, applications informatiques des impôts et douanes non connectées à la chaîne des dépenses, interface Budget-Trésor et Trésor-BCRG, gestion du patrimoine de l'Etat, gestion des valeurs inactives...)
- L'absence de manuels ou guides de préparation et d'exécution budgétaire à l'intention des DAAF, services déconcentrés, Chefs et responsables de projets ;
- Le manque de visibilité sur les allocations de crédits aux services déconcentrés et les subventions de l'Etat aux collectivités locales.

## 1.2 Perspectives pour la modernisation de l'administration

Dans le cadre de la modernisation de son Administration, l'Etat Guinéen a, par Arrêté N°709/PM/CAB/SGG du 29 mars 2004, entrepris la mise en place d'un Programme dénommé « Système d'Informatisation de l'Administration Guinéenne (SIAG) ».

Ce Programme a pour mission de :

- doter l'Administration d'infrastructures et de solutions informatiques tendant à une modernisation progressive de l'Etat ;
- harmoniser les choix technologiques des différents services de l'Administration pour faciliter les échanges de données et le partage d'applications transversales ;
- assister l'autorité dans la conception d'une politique globale d'informatisation et centraliser la gestion du budget informatique de l'Administration

Le programme sera bâti en trois phases pour réaliser une infrastructure qui intégrera les systèmes informatiques existants aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du Pays.

Dans un premier temps, il couvrira les principaux sites administratifs des secteurs clés et les autres sites identifiés dans Conakry (76), en deuxième phase il intégrera les 8 gouvernorats et les (33) préfectures de l'intérieur de pays, en dernière position viendront les Ambassades de Guinée à l'extérieur (extranet).

Il prend en compte les aspects suivants :

Le matériel informatique : Postes de travail (PC), et Serveurs;

Les réseaux LAN câblage à l'intérieur et entre les bâtiments;

Le réseau (VSAT) pour les préfectures et les ambassades

Le réseau câble, fibre optique et BLR

Les logiciels de base : Bureautique, Messagerie, Intranet...

Les applications métiers: (Recettes dépenses, Fichier de la FP)

La sécurité (Identification, authentification)

Les systèmes d'exploitation et les Formations diverses.

Les TIC présentent des opportunités réalistes au sein de l'Administration, et plus spécifiquement dans les relations que celle-ci entretient avec les administrés, les entreprises et les partenaires. Elles permettent entre autre d'améliorer ses prestations (en termes d'accessibilité, de qualité et de rapidité), son image (en termes de transparence, de fiabilité, de visibilité, de traçabilité et d'efficacité), sa performance (en termes d'interactions efficaces entre l'Administration et ses usagers : secteur privé, citoyens, employés et partenaires au développement).

C'est dans cet esprit, que le Gouvernement de consensus affiche une volonté publique renouvelée pour la relance de ce Programme comme levier essentiel des réformes touchant aux statuts, outils et méthodes de travail des agents publics et des réformes relatives à la relation entre l'administration et l'utilisateur.

Le présent projet vise à :

- Faire un état de lieu et concevoir une stratégie et des mécanismes nécessaires à l'amélioration de la productivité et la fourniture des services publics aux citoyens et aux entreprises ;
- Elaborer un schéma directeur national d'informatisation permettant de centraliser et de sécuriser les informations en vue d'une exploitation cohérente ;
- Développer des outils pédagogiques adaptés et organiser des formations à l'intention des spécialistes, formateurs et des utilisateurs;
- Lancer un projet pilote de modernisation de l'Etat axée sur les secteurs clés de l'administration centrale et déconcentrée ;
- Renforcer les activités des réseaux ouverts d'échange et de partage d'information ;

### 1.3 Objectifs et résultats attendus du projet

L'objectif général du projet est de contribuer au renforcement de l'efficacité de la gestion publique, notamment par la modernisation de l'administration et de la gestion des dépenses publiques, tant au niveau central qu'au niveau déconcentré. A titre d'objectifs spécifiques, il s'agit de : i) favoriser le renforcement de la transparence pour une gestion plus efficace des ressources publiques, ii) renforcer les capacités institutionnelles de l'Administration financière, et iii) renforcer l'offre et la qualité des services publics.

Au terme du processus, il sera attendu du projet :

- La reconstruction de l'administration en améliorant le comportement et les compétences des fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- La dotation du fonctionnaire usager d'outils performants lui permettant plus efficace et plus rentable à moindre coût ;
- La facilitation du travail collaboratif par la mise en place d'un système d'information performant ;
- La mise en place d'une solution logicielle intégrée et unique de gestion budgétaire, comptable et financière incluant la comptabilité matière ;
- La mise en place d'une solution logicielle intégrée de gestion des ressources humaines ;
- La migration technologique vers quelques gouvernorats à l'intérieur du pays pour la collecte et la remontée des données budgétaires et comptables des structures déconcentrées ;
- La modernisation du processus électoral et la mise en ligne des démarches administratives ;
- la modernisation de l'Administration financière à travers le développement des NTIC, y compris le niveau déconcentré, comme moyens d'amélioration de la transparence et de contrôle des dépenses ;
- La mise en place d'un portail d'informations financières (Lois et règlements en matière des finances publiques, lois de finances, codes, manuels de procédures, circulaires budgétaires, comptes administratif et de gestion, délégation de crédits des services déconcentrés ...)
- Le renforcement des capacités institutionnelles ;
- La formation des utilisateurs, des spécialistes NTIC et des décideurs de l'administration ;

En somme, les résultats attendus de la mise en œuvre du projet sont la réduction des coûts, l'aide à la décision, l'efficacité et la transparence ; la performance du système et des agents, un service amélioré au bénéfice des citoyens et des entreprises.

### 1.4 Bénéficiaires et Groupes cibles

Les bénéficiaires du projet c'est d'abord l'ensemble de la population guinéenne, à travers la modernisation de la gestion administrative et financière de l'Etat. Le projet bénéficierait en particulier au citoyen et aux entreprises ainsi que les agents et décideurs de l'administration (facilitation du travail, aide à la décision, informations en temps réel).

Les bénéficiaires institutionnels cibles sont pour une première étape : la Primature, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, le Ministère du Contrôle Economique et Financier de l'Ethique et la Transparence, le Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère de la Justice et des Droits de l'homme et le Secrétariat Général du Gouvernement et les structures locales impliquées dans les prestations de service à la base Les autres départements seront équipés et interconnectés progressivement.

D'autres structures ou institutions impliquées dans le processus de formulation et de mise en oeuvre des politiques, programmes et projets de développement, y compris le PNUD et les unités de gestion des projets, seront également bénéficiaires du projet.

## II. Stratégie, actions prioritaires et cadre institutionnel du projet

Le projet se veut comme une contribution du PNUD à travers le Trust Fund mis en place par le Gouvernement espagnol, à la résolution des problèmes de développement auxquels la République de Guinée fait face. Il se fonde sur l'effet escompté de l'UNDAF « Les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats » et plus précisément sur l'effet escompté du Programme de Pays (CPD) 2007-2011 « Les prestations des services publics sont améliorées ».

La réalisation des objectifs du projet nécessitera un travail d'analyse approfondie aussi bien sur le système de gestion des dépenses publiques que sur le cadre global de l'organisation et du fonctionnement de l'administration. Le projet se traduira également, à titre d'expérience pilote, par des interventions opérationnelles sur le terrain aux fins d'accélérer la modernisation de l'administration au niveau central et déconcentré.

Dans le cadre de ce projet, la stratégie principale envisagée repose sur la collaboration avec les autres agences du Système des Nations Unies, en particulier l'USAID, la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement, l'Organisation Internationale de la Francophonie et les autres partenaires. Un accent particulier sera également mis sur le partenariat avec les autres structures des Ministères de l'Economie, des Finances et du Plan ; du Contrôle Economique et Financier, de l'Ethique et de la Transparence ; de l'Emploi et de la Réforme Administrative ; de l'Intérieur et de la Sécurité, de la Communication et des Nouvelles Technologies. Il sera aussi fait recours aux services des sociétés de services informatiques nationales et internationales dans la réalisation de certaines activités spécifiques.

Les grands axes du projet autour desquels sera développée cette stratégie concernent :

- La réalisation d'un diagnostic participatif avec une réflexion sur les conditions et moyens de conduire une informatisation cohérente et coordonnée de l'administration (analyser l'existant, identifier les obstacles, faciliter le changement, et faire le choix avec les départements ministériels concernés des projets alternatifs qui permettent au Gouvernement des choix adéquats et opportuns) ;
- Appuyer l'actualisation du cadre légal et réglementaire permettant d'avoir une délimitation claire des rôles, des responsabilités entre l'instance chargée de la politique et de celle chargée de l'exécution ;
- L'identification des besoins en ressources humaines spécialisées dans le domaine au niveau des départements ministériels concernés ;
- La définition des orientations politiques (affectation ou gestion des informations), du choix des moyens, de la définition des tâches et des applications et la définition d'une stratégie nationale des TIC ;
- Le renforcement du programme de modernisation de l'administration par la mise en place d'un projet pilote ou noyau central d'informatisation du système de gestion administrative et financière ;
- Le renforcement des capacités techniques des cadres nationaux par le développement d'outils pédagogiques et l'organisation d'ateliers techniques avec l'appui d'intervenants nationaux ou internationaux ;

En 2007, l'accent sera mis sur : 1) la réalisation de l'étude diagnostique de l'organisation et du fonctionnement des départements avec identification des facteurs de blocage de l'informatisation stratégique de l'administration guinéenne ; 2) l'analyse critique de l'existant informatique et de réseaux à l'intérieur des départements et à leur interconnexion et 3) la validation du rapport diagnostic et des recommandations de l'étude diagnostique.

L'année 2008, sera celle de la finalisation de l'identification des équipements, la commande et l'installation, de l'organisation des sessions de formations pour les superviseurs, coordonnateurs, agents de maintenance et utilisateurs dont au moins 30% seront des femmes et des jeunes.

### III. Arrangements institutionnels

En vue de se doter d'une stratégie globale et cohérente de mise en œuvre du futur système d'information, l'Etat souhaite dans une première phase, déployer un ensemble de moyens en réseaux, télécommunications et d'applications, permettant de consolider l'action de coordination de la Primature et le rôle central du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

Pour répondre aux impératifs liés à l'exécution et à la qualité du service, une Equipe projet travaillera sous l'autorité du Cabinet du Premier Ministre (cellule de coordination du SIAG ou e-gouvernement) en étroite collaboration avec le Ministère de l'économie, des finances et du Plan ainsi que les autres structures techniques des départements ministériels ciblés.

Chaque composante du projet est placée sous la responsabilité technique du département ministériel dont les missions sont le plus en adéquation avec les activités menées.

Un comité de suivi sera constitué et sera dirigé par un Directeur de projet garant des livrables et responsable de la gestion des aspects techniques et financiers. Le directeur sera assisté d'un chef de projet expérimenté et spécialiste des approches système d'information et un consultant international qui va assister le chef de projet dans tous les aspects fonctionnels du projet.

Les responsables informatiques des administrations cibles sont membre du comité de suivi plus un panel d'experts de hauts niveau ayant l'expérience sur la réforme de l'administration publique :

- Un expert en comptabilité publique/contrôle financier ;
- Un expert en gestion des ressources humaines ;
- Un expert en élaboration des budgets.

Dans un tel projet il est souhaitable de se faire accompagner par un ou deux partenaires techniques nationaux. Cet accompagnement a pour finalité par la participation à la définition d'une solution organisationnelle, logicielle et matérielle pour le futur système d'information intégré de l'administration financière.

La réalisation de chaque étape du projet se fera en étroite collaboration avec les interlocuteurs des différentes entités institutionnelles concernées.

A cet effet, un Comité technique sera mis en place par le Premier ministre. Ce comité, qui sera étendu au PNUD et éventuellement à d'autres bailleurs de fonds, apportera le soutien technique nécessaire à la mission.

L'équipe du projet sera constituée d'un Directeur de projet, d'un Chef de projet, d'un gestionnaire - comptable et d'un personnel d'appui (Assistante administrative, chauffeurs etc.). Cette équipe pourrait être plus étoffée en fonction des besoins évalués lors de la préparation du programme d'opérationnalisation du projet. Elle aura pour mission de coordonner efficacement l'exécution des différentes composantes du projet. De nombreux consultants et experts spécialistes des domaines concernés seront également impliqués dans la mise en oeuvre du projet.

Le projet sera mis en oeuvre suivant les procédures d'exécution directe, avec une forte implication des services du PNUD. Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet, des lettres d'entente seront signées entre le Gouvernement et le PNUD pour l'exécution de certaines activités. Suivant son expérience et ses avantages comparatifs, le PNUD procédera à la sélection et au recrutement des consultants, au suivi de leurs travaux ainsi qu'à l'évaluation technique des résultats du projet. L'acquisition des gros équipements sera également du ressort du PNUD, conformément à ses règles et procédures, qui sont conformes aux principes généraux de transparence, de compétitivité et d'équité. Pour répondre aux impératifs liés aux délais d'exécution des activités et à la qualité des services, une équipe de spécialistes ayant les profils requis sera mise en place pour la gestion du projet.

Le Gouvernement prendra toutes les dispositions requises pour mettre à la disposition du projet des locaux appropriés pour abriter les activités du projet au niveau déconcentré. En outre, au terme du projet, le Gouvernement s'engage à budgétiser l'ensemble des dépenses récurrentes liées à la pérennisation des résultats du projet.

## Responsabilités des parties

Le rôle à jouer par chacune des parties impliquées dans la mise en oeuvre du projet est défini par le tableau ci-dessous :

Institution	Rôle
Agences gouvernementales d'exécution et équipes de mise en oeuvre du projet	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'un cadre institutionnel approprié et mobilisation des structures nationales impliquées dans la formulation et la mise en oeuvre du projet,</li><li>- Mise à disposition de locaux appropriés pour abriter le projet au niveau Déconcentré.</li><li>- Appui à la mobilisation des autres acteurs du développement (collectivités à la base, opérateurs du secteur privé)</li><li>- Facilitation du dédouanement, du transit des biens et équipements acquis dans le cadre de la mise en oeuvre du projet. Exemption de l'assistance du PNUD de toute taxe, impôts et autres charges de quelque nature que ce soit.</li><li>- Appui direct en cas de besoin dans l'exécution des procédures d'achat et de recrutement, y compris la préparation de la documentation nécessaire.</li></ul>
PNUD	<ul style="list-style-type: none"><li>- Responsabilité partagée dans l'identification des besoins en formation</li><li>- Appui direct en cas de besoin dans l'exécution des procédures d'achat et de recrutement, y compris la préparation de la documentation nécessaire</li><li>- Mise à disposition des experts spécialisés</li><li>- Mise en place de mécanismes internes de contrôle de gestion et audit.</li></ul>

## IV. Suivi et évaluation

Conformément aux modalités préconisées par l'UNDAF et aux orientations décrites dans le CPAP, le suivi et l'évaluation du projet reposent principalement sur :

- Suivi rapproché des avancées et les difficultés dans la réalisation des activités prévues ;
- la revue annuelle en vue de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs, de tirer les enseignements et de programmer les cibles annuelles de produits et les activités pour la prochaine année ;
- l'audit annuel du projet ;
- les rapports de visites périodiques sur le terrain ;
- les évaluations d'effet prévues dans le plan de suivi évaluation du PNUD et de l'UNDAF.

Dès le début de la mise en oeuvre des activités du projet, un programme de travail sera élaboré pour chaque composante sur une base trimestrielle et semestrielle. Ces programmes seront transmis au Gouvernement, au Représentant Résident du PNUD et aux agences de réalisation.

Le PNUD allouera une dotation initiale de 1.250.000 USD de ses ressources. Cette dotation pourrait être renforcée par des ressources additionnelles éventuellement mobilisées par le PNUD, le Gouvernement ou autres partenaires intéressés au projet. A chaque fois que de nouvelles ressources seront disponibles, le budget sera révisé pour inclure les activités spécifiques relatives à ce nouvel apport.

Pour la mise en oeuvre du projet, le Gouvernement mettra à disposition un responsable de projet désigné par l'Agence de mise en oeuvre du projet. L'exécution des activités reposera également, dans une large mesure, sur la mobilisation effective des cadres des structures concernées (Primature, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, le Ministère du Contrôle Economique et Financier, de l'Ethique et la Transparence, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, la Banque Centrale, etc.).

A travers les ressources financières mises à disposition, le PNUD fournira l'assistance technique requise (experts internationaux, volontaires des NU, consultants locaux et personnel d'appui).

## **V. Dispositions juridiques**

Le présent projet sera l'instrument tel qu'il est fait mention dans l'Accord de Base signé entre la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement et le Gouvernement de la République de Guinée le 13/02/1975. L'administration globale du projet sera régie par les procédures et règlements du PNUD. Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des cadres de coopération (UNDAF) de 2007-2011. Sauf objection de la part des autres signataires, les types de révision de document de projets suivants peuvent être effectués:

- Révision d'un quelconque document annexe ou présent document de projet
- Les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats ou les résultats des activités de ce projet, à condition que les changements soient causés par la redistribution des ressources préalablement allouées, une augmentation des dépenses due à l'inflation ou par toute autre raison justifiée.
- Révisions annuelles obligatoires pour modifier le volume des ressources du projet suite à l'augmentation des coûts de l'expertise, de l'inflation ou de toute autre raison justifiée.

Tout changement dans la durée du projet, son montant et la nature des services que doit fournir le PNUD fera aussi l'objet de consultation entre le Gouvernement et le PNUD en vue de parvenir à un accord commun.

## Section II - CADRE DE RESULTATS ET TABLEAU DES RESSOURCES

Résultat stratégique 4 tel qu'indiqué dans le Programme de pays: La culture démocratique et la participation civique sont améliorées				
Indicateurs et baseline: L'administration est mieux informée et mobilisée sur les enjeux des nouvelles technologies de l'information				
Ligne de service du MYFF: 2.5				
Partenariat stratégique: Ministère de la communication et des NTIC, le PNUD, la Primature appuient de manière coordonnée les actions de NTIC				
Titre du projet et N°: Projet d'appui à l'informatisation de l'administration guinéenne				
Produits attendus	Indicateurs	Activités	Responsable	Apports
1. Une étude diagnostic participative sur les conditions et moyens de conduire une informatisation cohérente et coordonnée de l'administration	1 étude diagnostic réalisée ; 1 atelier national et 7 ateliers régionaux de validation du rapport ; cahiers de charge établis	<ol style="list-style-type: none"> <li>Définir le but de l'informatisation ;</li> <li>Identifier les environnements à informatiser ;</li> <li>Identifier les départements prioritaires ;</li> <li>Faire l'état des lieux du fonctionnement actuel, des carences, des obstacles dans le suivi de l'informatisation ;</li> <li>Faire un diagnostic des équipements existants ;</li> <li>Identifier les acteurs internes et externes qui influent sur ces départements ;</li> <li>Identifier les moyens et bases fondamentales ;</li> <li>Faire des recommandations ;</li> <li>Etablir les cahiers de charge.</li> </ol>	Ministère de la Communication & NTIC/PRIMATURE/PNUD	Consultants ateliers Communication rapports Suivi
2. Appui à l'actualisation du cadre légal pour une délimitation claire des rôles, des responsabilités entre l'instance chargée de la politique et de celle chargée de l'exécution ;	1 avant projet de loi rédigé	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réunir une table ronde avec tous les acteurs concernés ;</li> <li>Préparer un avant projet de loi régissant le secteur ;</li> </ol>	Ministère de la Communication & NTIC/PRIMATURE	Consultations Rapports Divers
3. Un plan national d'informatisation de l'administration avec identification des secteurs ministériels prioritaires et des écarts de capacités à renforcer	1 schéma directeur d'informatisation réalisé ; cahiers de charges disponibles ;	<ol style="list-style-type: none"> <li>Elaborer un schéma directeur ;</li> <li>Faire valider le schéma directeur ;</li> <li>Elaborer les cahiers de charge ;</li> <li>Faire des scénarii pour chaque département ;</li> <li>Identifier en plateformes informatiques (équipements)</li> </ol>	Ministère de la Communication & NTIC/PRIMATURE/PNUD	Consultants ateliers Communication rapports Suivi

## CADRE DE RESULTATS ET TABLEAU DES RESSOURCES

Résultat stratégique 4 tel qu'indiqué dans le Programme de pays: La culture démocratique et la participation civique sont améliorées				
Indicateurs et baseline: L'administration est mieux formée et mobilisée sur les enjeux des nouvelles technologies de l'information				
Ligne de service du MYFF: 2.5				
Partenariat stratégique: Ministère de la communication et des NTIC, le PNUD, la Primature appuient de manière coordonnée les actions de NTIC				
Titre du projet : Projet d'appui à la modernisation de l'administration publique guinéenne				
Produits attendus	Indicateurs	Activités	Responsable	Apports
4. Un projet pilote d'informatisation du secteur prioritaire	Un plan opérationnel disponible ;	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etablir un planning opérationnel tiré du schéma directeur ;</li> <li>2. Suivre de manière progressive les recommandations du plan national d'informatisation</li> </ol>	Ministère de la Communication & NTIC/PRIMATURE/PNUD	Assistance technique Equipements Suivi divers
5. Collecte d'informations et partage des connaissances, renforcés	<p>Une base de données est mise en place pour centraliser les informations et les meilleures pratiques</p> <p>Portail fonctionnel et répond aux besoins des administrations</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concevoir des outils de formation adaptés</li> <li>2. Faire 1 plan de formation</li> <li>3. Former les formateurs</li> <li>4. Créer une base de données</li> <li>5. Améliorer le portail du GG</li> </ol>	Primature	Consultants Services Formation Communication Equipements
5. Administration et gestion	Unité de gestion installée Equipements Suivi et évaluation	Recruter personnel Installer l'équipe Equipements Suivi et évaluation	PNUD	Ressources humaines Consultants Personnel administratif Equipements

**Plan de travail annuel**

**Année 2007**

PRODUITS ESCOMPTÉS DU PROGRAMME PAYS Et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&amp;E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>				CADRE CHRONOLOGIQUE			PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
	1erT	2eT	3eT	4eT	Fonds	Donateu r	Description dans le budget		Montant (en \$ US)		
<b>Priorité nationale :</b> Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités humaines et institutionnelles											
<b>Effet UNDAF :</b> D'ici à 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats											
<b>Effet 1 Programme pays :</b> Les prestations des services publics sont améliorées											
<b>Indicateurs Effet PP :</b> 1) 1 étude diagnostic sur les obstacles et enjeux de l'informatisation de l'administration guinéenne ; 2) un atelier national et 7 ateliers régionaux pour valider l'étude ; 3) un plan national d'informatisation élaboré ; 4) un projet pilote d'informatisation du département ministériel prioritaire avec un plan de formation inclus.											
<b>Lignes de service du MYFF 2004-2007 :</b> 2.7.											
<b>Stratégie de partenariat:</b> Le Gouvernement mobilise les ressources et coordonne les interventions avec la Primature. Le PNUD apporte une assistance technique par le renforcement du système d'informatisation de l'administration guinéenne. La Banque Mondiale, l'USAID, l'Union Européenne, la Coopération Française soutiennent les activités de renforcement des capacités de l'administration.											
<b>1. Une étude diagnostic participative sur les conditions et moyens de conduire une informatisation cohérente et coordonnée de l'administration</b>	Réaliser une étude diagnostic participative avec constat de l'existant, problèmes, besoins et secteurs prioritaires		X	X				20700 20700 20700 20700	00220	71200 Intern. consult 71300 National consult 72200 Reproduction 74500 Divers	50 000 20 000 30 000 20 000
	Elaborer une stratégie de développement de la e-gouvernance										
	Elaborer un plan d'action national coordonné										
<b>Sous total</b>			X	X				20700	00220	72100 Contrat services	120 000
	<b>2. Appui à l'actualisation du cadre légal pour une délimitation des rôles, des responsabilités entre l'instance chargée de la politique et de celle chargée de l'exécution ;</b>	Réunir une table ronde des acteurs internes et externes de l'informatisation ;		X				20700	00220	72200 Diffusion	30 000
	Préparer un avant-projet de loi définissant le cadre légal et clarifiant les responsabilités acteurs		X	X			20700	00220	00220	74500 Ateliers & divers	40 000
<b>Sous total</b>											100 000
											220 000

Plan de travail annuel

Année 2007

PRODUITS ESCOMPTEES DU PROGRAMME PAYS Et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITES PLANIFIEES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&amp;E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE			
		1erT	2eT	3eT	4eT		Fonds	Donateur	Description dans le budget	Montant (en \$ US)
<p><b>Priorité nationale :</b> Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités humaines et institutionnelles</p> <p><b>Effet UNDAF :</b> D'ici à 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats</p> <p><b>Effet 2 Programme pays :</b> Les prestations des services publics sont améliorées</p> <p><b>Indicateurs Effet PP :</b> 1) étude diagnostic sur les obstacles et enjeux de l'informatisation de l'administration guinéenne ; 2) un atelier national et 7 ateliers régionaux pour valider l'étude ; 3) un plan national d'informatisation élaboré ; 4) un projet pilote d'informatisation du département ministériel prioritaire avec un plan de formation inclus.</p> <p><b>Lignes de service du MYFF 2004-2007 :</b> 2.7 renforcement des capacités de l'administration et de la société civile</p> <p><b>Stratégie de partenariat:</b> Le Gouvernement mobilise les ressources et coordonne les interventions avec la Primature. Le PNUD apporte une assistance technique par le renforcement du système d'informatisation de l'administration guinéenne. La Banque Mondiale, l'USAID, l'Union Européenne, la Coopération Française soutiennent les activités de renforcement des capacités de l'administration.</p>										
<p><b>3. Un plan national de l'administration avec identification des secteurs prioritaires et des écarts de capacités</b></p> <p>Indicateurs : Schéma directeur élaboré 1 atelier de validation du schéma scénarii pour chaque ministère disponible</p>	<p>1. Elaborer un schéma directeur, 2. Faire valider le schéma directeur ; 3. Elaborer les cahiers de charge ; 4. Faire des scénarii pour chaque département ; 5. Identifier plateformes informatiques (équipements)</p>	X			X	PNUD/MCINT/PRIMATURE	20700	00220	71200 Consult Internat	30 000
							20700	00220	71300 Consult nation.	20 000
							20700	00220	71600 Travels	15 000
						X	20700	00220	74500 Ateliers & divers	35 000
						X				<b>100 000</b>
<p><b>Sous total</b></p> <p><b>4. Un projet pilote d'informatisation du secteur prioritaire</b></p> <p>Indicateurs : 1 calendrier opérationnel disponible ; Unité de gestion recrutée et installée</p>	<p>1. Etablir un planning opérationnel tiré du schéma directeur ; 2. Suivre de manière progressive les recommandations du plan national d'informatisation 3. Améliorer le portail GG</p>				X	PNUD/MCEET/OSC	20700	00220	72100 Formations	250 000
							20700	00220	72200 Equipements	350 000
							20700	00220	74500 Miscellaneous	20 000
										<b>620 000</b>
<b>Sous total</b>										<b>720 000</b>

PRODUITS ESCOMPTÉS DU PROGRAMME PAYS Et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&amp;E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ			
		1erT	2eT	3eT	4eT		Fonds	Donateu r	Description dans le budget	Montant (en \$ US)
<b>Priorité nationale :</b> Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités humaines et institutionnelles										
<b>Effet UNDAF :</b> D'ici à 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats										
<b>Effet 2 Programme pays :</b> Les prestations des services publiques sont améliorées										
<b>Indicateurs Effet PP :</b> 1) l'étude diagnostic sur les obstacles et enjeux de l'informatisation de l'administration guinéenne ; 2) un atelier national et 7 ateliers régionaux pour valider l'étude ; 3) un plan national d'informatisation élaboré ; 4) un projet pilote d'informatisation du département ministériel prioritaire avec un plan de formation inclus.										
<b>Lignes de service du MYFF 2004-2007 :</b> 2.7 renforcement des capacités de l'administration et de la société civile										
<b>Stratégie de partenariat :</b> Le Gouvernement mobilise les ressources et coordonne les interventions avec la Primature. Le PNUD apporte une assistance technique par le renforcement du système d'informatisation de l'administration guinéenne. La Banque Mondiale, l'USAID, l'Union Européenne, la Coopération Française soutiennent les activités de renforcement des capacités de l'administration.										
<b>5. Collecte d'informations et partage des connaissances, renforcés</b>	1. Concevoir des outils formation	20700				UNDP/GG	00220	72100	Contract serv	100 000
	2. Faire 1 plan de formation					UNDP/GG	00220	72200	Equipements	40 000
	3. Former les formateurs					UNDP/GG	00220	71600	Suivi	20 000
	4. Créer une base de données					UNDP/GG	00220	74500	Divers	30 000
	5. Améliorer le portail du GG					UNDP/GG	00220	74500		10 000
<b>Indicateurs :</b> Une base de données stockant les données et meilleures pratiques 1 portail fonctionnel répondant aux besoins des administrations Sous total										200 000
<b>6. Administration et gestion</b>										
	Assistance technique					UNDP/GG	00220	71200	Consult. nation.	80 000
	Personnel d'appui					UNDP/GG	00220	71300	Consult. nation	32 800
	Equipements					UNDP/GG	00220	71400	Adm. support	30 000
	Suivi et évaluation					UNDP/GG	00220	72200	Equipements	40 000
	Audit					UNDP/GG	00220	74500	Miscellaneous	7 100
										189 900
	GSM 7%					UNDP/GG	00220	75100	Frais	100 100
<b>Total</b>										<b>1 430 000</b>

## Outil de suivi du Plan de travail annuel (AWP)

Année 2007

Composante du CP Gouvernance démocratique  
Partenaire de réalisation Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

<b>PRODUITS DU CP ATTENDUS ET INDICATEURS, Y COMPRIS LES OBJECTIFS ANNUELS</b>	<b>ACTIVITÉS PLANIFIÉES</b> <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de suivi et évaluation, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	<b>DÉPENSES</b> <i>Dresser la liste des dépenses effectives pour chacune des activités achevées</i>	<b>RÉSULTATS DES ACTIVITÉS</b> <i>Pour chaque activité, énoncer ses résultats</i>	<b>PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES PRODUITS DU CP</b> En utilisant les données relatives aux cibles annuelles de chaque indicateur, énoncer le progrès effectué vers la réalisation des produits du CP. S'il y a lieu, faire des observations concernant les facteurs qui ont facilité et/ou contrarié l'obtention des résultats, à savoir notamment sur les points suivants : - <i>Les risques et hypothèses identifiés dans le S&amp;E du CP se sont-ils matérialisés ou de nouveaux risques ont-ils surgis?</i> - <i>Des facteurs internes, tels que le choix du moment où sont apparus les produits et activités, la qualité des produits et services, la coordination et/ou d'autres problèmes de gestion</i>
<b>PRODUIT 1 :</b>  <b>INDICATEUR 1.1</b> <b>AVEC OBJECTIF</b> <b>POUR L'ANNÉE :</b>  <b>INDICATEUR 1.2</b> <b>AVEC OBJECTIF</b> <b>POUR L'ANNÉE :</b>  <b>INDICATEUR 1.3</b> <b>AVEC OBJECTIF</b> <b>POUR L'ANNÉE :</b>				
<b>PRODUIT 2 :</b>  <b>INDICATEUR 2.1</b> <b>AVEC OBJECTIF</b> <b>POUR L'ANNÉE :</b> ETC.				